CERTIFICAT POUR LE SYSTEME DE GESTION DES SUBVENTIONS

**Titre du projet :**

**Nom de l’organisation :**

Je, soussigné(e), certifie que les informations fournies dans le cadre de la demande de subvention sont vraies, exactes et préparées avec le consentement de toutes les parties concernées. En outre, nous affirmons les points suivants au meilleur de nos connaissances :

1. L'Organisation n'est pas associée à une quelconque société ou à un individu qui ne serait pas autorisé à traiter financièrement avec l'une des organisations du système des Nations Unies.

2. L'Organisation n'est pas actuellement inéligible, radiée ou suspendue par l'une des organisations du système des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale.

3. L'Organisation ne fait pas l'objet d'une enquête officielle et n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) dernières années par une autorité nationale d'un État membre des Nations Unies pour s'être livrée, ou avoir été engagée dans des pratiques proscrites, dont sans être limitées, la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique.

4. L'Organisation n'a pas déclarée en faillite, n'est pas impliquée dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'existe pas à son encontre de jugement ou d'action en justice en cours qui pourrait, dans un avenir prévisible, nuire à ses opérations.

5. L'Organisation n'est pas engagée dans une procédure judiciaire ou un différend quelconque avec une entité des Nations Unies.

6. L'Organisation s'engage à ne pas se livrer à des pratiques proscrites (dont sans être limitées, la corruption, la fraude, la coercition, la collusion ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'une quelconque des organisations du système des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, de réputation ou tout autre risque qui pourrait nuire aux organisations du système des Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale.

7. Au cas où, au regard de l'une des déclarations énumérées ci-dessus, et après s’être enregistrée sur le site des « partenaires » des Nations Unies, la situation de l'Organisation serait amenée, celle-ci en informera immédiatement les Nations Unies via le même site. L'Organisation reconnait que le non-respect de cette exigence la rendra automatiquement inéligible.

Signataire officiel de l’organisation (il s’agit de la même personne ayant préalablement signée la demande initiale de subvention)

**Nom :**

**Titre :**

**Institution/Département/Section :**

**Date et signature :**